

LES FIERTÉS ET LES VISIBILITÉS C'EST TOUTE L'ANNÉE



Livret de ressources et d'informations sur les droits à respecter et les comportements à acquérir pour un monde plus bienveillant envers la communauté LGBTQIA+



La Bonne Graine





Ce Livret a été réalisé par L'équipe de
La Bonne Graine

dans le cadre du mois de juin 2025,
Mois des fiertés

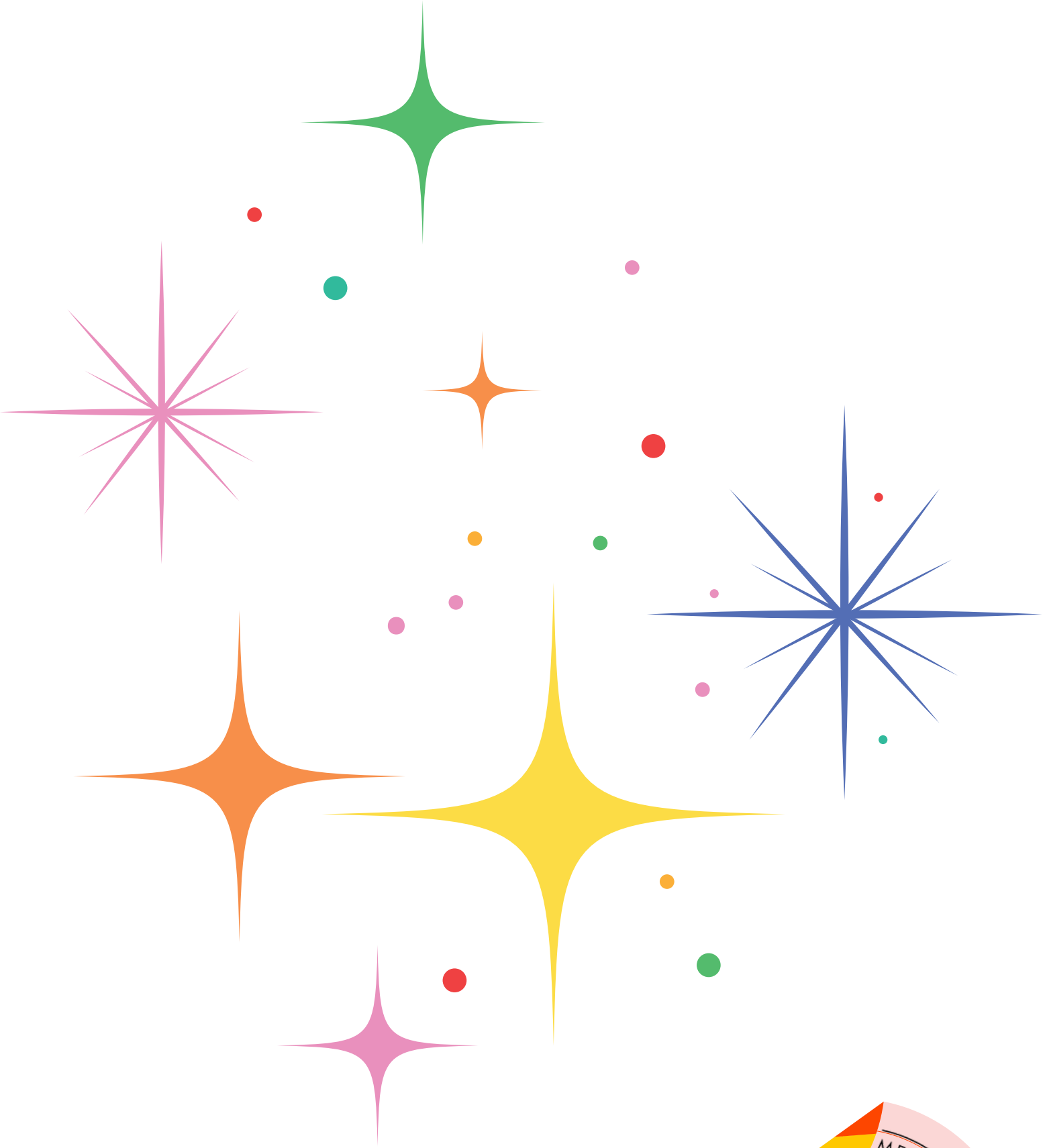
afin de donner à toutes et tous quelques clefs de
compréhension, pour que le vivre-ensemble soit
un peu plus simple, et pour essayer pas à pas de donner
de la visibilité à celles et ceux qui n'en ont pas
assez.

La Bonne Graine est une école et se doit de rendre
accessible ces informations dans le cadre de son action
citoyenne et de service public.

Nous espérons que ces informations et ressources
vous seront utiles.

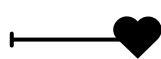
Sommaire

- 1 LGBTQIA+ : connaître son vocabulaire
- 2 Et les chiffres, ça donne quoi ? Dates clés et statistiques
- 3 Ce qui dit la loi et ce que guide la bienveillance : entre droit et éthique
- 4 Vers qui se tourner ? Ressources et associations
- 5 Les différents drapeaux et leurs sens.
- 6 Nos recommandations culturelles





Avoir les bons mots



Agendre : Identité de genre des personnes qui se ne définissent dans aucun genre.

Asexuel·le : Personne qui ne ressent pas ou peu de désir sexuel. De plus en plus de personnes s'identifient comme asexuelles. Pour le moment, il y a encore assez peu de ressources en français sur l'asexualité. Il s'agit d'un spectre qui peut recouvrir un certain nombre d'identités. Il ne faut pas confondre le terme asexuel·le avec le mot asexué·e, qui veut dire être dépourvu de sexe et qui n'a donc rien à voir et ne concerne pas les êtres humains.

Bisexuel·le : Qui peut avoir du désir ou éprouver des sentiments amoureux pour des personnes de toute identité de genre.

Cis ou cisgenre : Personne dont le sexe à la naissance correspond à son genre.

Deadname : Ce mot anglais est utilisé pour désigner le prénom d'assignation (ou prénom de naissance) d'une personne qui a changé de prénom. On peut parler de deadname ou de prénom d'assignation dès lors qu'une personne demande à être appelée par un prénom qui n'est pas celui qui lui a été donné à la naissance.

Le changement du prénom à l'état civil est une démarche qui vient officialiser le prénom d'usage, mais n'est pas nécessaire pour que celui-ci soit respecté et employé dans tous les contextes qui ne sont pas officiels. Seuls les documents comme les papiers d'identité, diplôme, carte vitale doivent porter la mention du prénom qui figure à l'état civil. Tout autre document doit respecter l'identité de la personne et donc son pronom et ses prénoms d'usage. **Utiliser le deadname d'une personne est un acte transphobe puni par la loi.**

Dysphorie/euphorie de genre : Cette expression issue de la psychiatrie est parfois l'objet de controverses parmi les personnes trans, car elle est liée à la longue histoire de psychiatrisation des transidentités. C'est un diagnostic qui désigne la détresse d'une personne face au sentiment d'inadéquation entre le genre qui lui a été assigné à la naissance et son identité de genre véritable. **Certaines personnes préfèrent substituer à ce terme celui d'incongruence de genre ou n'utiliser aucun des deux.** Il est important d'avoir en tête que le terme de dysphorie peut être utilisé dans d'autres contextes que celui du genre, on parle par exemple de dysphorie corporelle pour les personnes qui ont des troubles du comportement alimentaire.

Enfin, toutes les personnes trans ne ressentent pas de mal-être ou de souffrance liées à leur corps. Cette souffrance n'est pas propre aux transidentités et ne fait pas partie de leur définition. Il faut donc bien distinguer les deux.

L'euphorie de genre quant à elle est une expression forgée en opposition à la dysphorie de genre, qui désigne le sentiment de joie et de bien-être que peut ressentir une personne vis à vis de son identité et/ou de son expression de genre.

Expression de genre : ensemble de caractères visibles par lesquels une personne exprime ouvertement son genre tel qu'il est communément reconnu "dans la norme" (vêtements, maquillage...). Attention cependant, l'expression de genre peut être différente de l'identité de genre. Elle ne suffit pas à déterminer le genre de quelqu'un : et surtout on vous le rappelle, **connaître le genre de quelqu'un n'a rien de vital pour vous.**

Gay : Personne émotionnellement et physiquement attirée par une personne du même genre. Dans le "langage courant" ce terme est souvent associé à une relation entre 2 hommes.

Genre : C'est une convention de catégorisation binaire (masculin / féminin) qui met en place une différenciation sociale culturellement apprise mais calquée sur une différenciation biologique, celle de l'appareil reproducteur ("mâle"/"femelle"). Pour le dire autrement, les humains auraient pu créer des genres sociaux sur d'autres caractéristiques biologiques (la taille, la couleur des cheveux, etc.). **L'ordre du genre désigne les normes genrées qui pèsent sur les femmes et les hommes.** Il crée, fige et naturalise les différences et une hiérarchie entre féminin et masculin. Cet ordre s'instaure dans un régime de genre. Le système patriarcal, par exemple, en est un. Est-il alors possible de dissocier le sexe et le genre ? L'Histoire naturelle nous y engage. En effet, il est important de pouvoir faire des catégories pour parler et réfléchir. La véritable question est de savoir à quoi servent nos catégories. Les catégories de sexe servent à décrire scientifiquement le réel, tandis que les catégories de genre "femme"/"homme" sont des catégories de domination. La philosophie queer tend également à le faire. Cette perspective envisage le genre et ses expressions de manière plurielle.

Ainsi, **la référence biologique n'empêche pas les personnes non-binaires de revendiquer une appartenance à deux genres voire plus ou, au contraire, à ne s'identifier à aucun genre.**

Certains courants de la pensée queer tiennent également compte de la transidentité. En clair, on peut avoir des seins et un utérus fonctionnels et être considéré(e) comme un homme, avoir une verge et être considéré(e) comme une femme.

On parle aussi de **"fluidité de genre"** pour désigner le fait de naviguer d'un genre à l'autre.

Une diversification des catégories qui s'émancipe du dispositif binaire classique et peut aujourd'hui être vue comme une véritable libération.

Hétéronormativité/Hétérosexisme : C'est un système normatif de comportements, de représentations et de discriminations favorisant et naturalisant l'hétérosexualité. Sans forcément en avoir conscience et le vouloir, de très nombreuses personnes participent activement à ce système. Par exemple en demandant à une petite fille si elle a un amoureux, ou encore à un collègue s'il a une copine ou une femme. L'hégémonie des normes hétérosexuelles a un lien très étroit avec les discriminations envers les personnes LGBTQIA+. Remettre en question ces normes permettrait à chacun·e de vivre plus sereinement sa sexualité et ses relations.

Evidemment, interroger ces normes ne veut pas dire remettre en question l'existence et le bien-être des personnes hétérosexuelles, mais simplement donner le même statut à toutes et tous.

À savoir !

Les termes hétérosexuel·le et homosexuel·le ont été inventés à peu près en même temps, seulement à la fin du 19ème siècle, et se sont répandus pendant le 20ème siècle, notamment par le biais de la psychanalyse. Avant cette période, on parlait plutôt des pratiques sexuelles que d'orientations sexuelles et affectives. Les interdits religieux et/ou culturels portaient donc sur des pratiques spécifiques et, le plus souvent, ne précisaient pas le sexe biologique et/ou le genre des personnes impliquées.

Intersexuation : "Particularité" des personnes dont les caractéristiques physiques, chromosomiques et/ou hormonales ne correspondent pas aux définitions binaires des corps mâle ou femelle. À la naissance, encore en France, les nourrissons identifiés comme intersexes subissent des opérations non vitales et non nécessaires pour répondre à la norme binaire d'un corps typiquement mâle ou typiquement femelle. La plupart du temps, ces opérations engendrent des complications physiques tout au long de la vie. En 2016, l'ONU rappelait à l'ordre la France pour ces pratiques toujours d'actualité. La proportion de personnes concernées en France serait de 1,7%, c'est-à-dire qu'il y aurait à peu près autant de personnes intersexes que de salarié·e·s de l'Éducation Nationale.

Lesbienne : Femme attirée sexuellement et/ou sentimentalement par une autre femme.

LGBTphobies/LGBTQIAphobie : Termes sont utilisés pour désigner les discriminations que subissent l'ensemble des personnes LGBTQIA+ ou les personnes "suspectées" de l'être. Ces mots rassemblent différentes formes de discriminations auxquelles renvoient spécifiquement les termes qui suivent. Les LGBTQIA+phobies sont étroitement liées au sexisme, à la misogynie et aux injonctions à la masculinité et virilité hégémoniques. Comme toutes les discriminations, elles peuvent s'exprimer de façon plus ou moins explicite ou insidieuse, en fonction des personnes et des contextes. On parle également d'homophobie, de lesbophobie, de biphobie, d'acephobie de panphobie ou de transphobie pour désigner les propos ou actes haineux et discrimination envers les personnes de ces communautés.

Mégenrer : Utiliser, volontairement ou par accident, des pronoms ou des accords pour désigner une personne alors que ces pronoms/accords ne correspondent pas à son identité de genre. Si vous n'êtes pas sûr·e des pronoms à employer, demandez gentiment et respectez la volonté de chacun·e.

Non-binaire : Ce terme est générique, il désigne l'ensemble des personnes qui ne se reconnaissent pas dans la binarité des genres répandue dans les cultures occidentales. Une personne non-binaire ne se définit ni strictement comme homme ni strictement comme femme ; elle peut se situer en dehors de ces deux genres ou ne pas s'y identifier du tout. On parle du spectre de la non-binarité puisqu'il s'agit d'un continuum d'identités qui s'affranchissent d'une conception binaire des genres. Les personnes non-binaires sont souvent invisibilisées et subissent de nombreuses discriminations spécifiques liées au fait qu'elles s'écartent des représentations binaires des genres mises en avant dans notre société.

Orientation sexuelle/relationnelle : Ce qu'une personne peut ou non ressentir envers une autre personne, que ce soit du désir sexuel et/ou des sentiments amoureux. On parle d'orientation sexuelle et affective car il ne s'agit pas toujours que de sexe et de sexualité. Il est important de comprendre qu'on ne choisit pas son orientation sexuelle et affective, c'est quelque chose qu'on découvre en soi et qui peut évoluer (ou pas) au cours de la vie d'une personne (bien sûr, même si on choisissait notre orientation sexuelle et affective, cela ne changerait rien au fait que les personnes doivent être respectées qu'elle que soit les relations amoureuses et sexuelles consenties qu'elles ont). Les expressions comme tomber amoureux·se ou être attiré·e par montrent bien qu'il ne s'agit pas d'une décision volontaire d'une personne, mais d'une situation qui lui arrive sans qu'elle en soit consciemment l'initiatrice. C'est pourquoi toutes les personnes ne découvrent pas leur orientation sexuelle et affective au même âge. Pour rappel, l'orientation sexuelle et affective d'une personne est tout à fait indépendante des caractères sexuels de son corps comme de son identité de genre et de son expression de genre.

Outer/Outer quelqu'un : C'est un petit peu l'inverse d'un coking-out et outer quelqu'un - et ça ne se fait pas. Cela désigne révéler qu'une personne est LGBTQIA+, sans son consentement. Et Spoiler alert, tout ce qui est fait ce le consentement plein et conscient de l'autre, c'est rarement une action sympa.

Pansexuel.le/panromantique : Être attiré·e par une personne, indépendamment de son genre ou de son sexe.

Queer : En fonction des contextes et des personnes qui l'utilisent prendre un sens légèrement différent. À l'origine, queer est un terme anglais qui signifie : bizarre, tordu, étrange. Il s'oppose à straight qui peut dire droit et peut avoir le sens de hétérosexuel·le. Le mot queer a longtemps été une insulte envers les personnes qui n'étaient pas hétérosexuelles et/ou qui ne correspondaient pas aux normes binaires de genre. Il a ensuite été repris par des militant·es LGBTQIA+ qui se le sont approprié pour faire reconnaître leurs différences et demander les mêmes droits que les personnes straight. Aujourd'hui le terme queer est souvent utilisé comme synonyme de LGBTQIA+, il a généralement un sens un peu plus fort, de revendication politique dans le but de faire avancer les droits des personnes LGBTQIA+ dans notre société. Pris dans ce sens, il est tout à fait possible d'être une personne LGBTQIA+ et de ne pas s'identifier comme queer. Le mot queer est de plus en plus utilisé parmi les jeunes générations, par des personnes qui ne s'identifient pas à un terme précis de l'acronyme LGBTQIA+ , mais qui ne se reconnaissent pas non plus dans les normes hétérosexuelles et cisgenres.

Safe space/Safe place : Ces expressions anglaises - qui veulent dire "lieu sûr", le refuge - sont très souvent utilisées pour désigner les lieux où les personnes LGBTQIA+ sont et se sentent en sécurité. Ces expressions font parfois références à des lieux physiques (comme des locaux associatifs ou bars LGBTQIA+) ou à des groupes de personnes auprès desquelles la personne se sent soutenue et acceptée comme elle est (groupe d'amies, famille choisie, membres d'une association LGBTQIA+ , ...). Ces espaces de sécurité sont absolument essentiels pour des personnes qui subissent de nombreuses discriminations dans les espaces publics et possiblement au sein de leur propre famille.

Thérapie de conversion : Des pratiques "qui visent à modifier ou à supprimer l'orientation, l'identité ou l'expression sexuelles d'une personne lorsqu'elles ne sont pas conformes à la norme dominante perçue". Ces "thérapies" s'appuient sur un postulat selon lequel l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité sont des maladies qu'il conviendrait de guérir.

Interdites en France depuis la loi du 31 janvier 2022, les thérapies de conversion ne font pas l'objet d'une interdiction ou d'une restriction légale dans 19 des 27 pays membres de l'Union européenne (UE).

Ces pratiques, qui peuvent prendre la forme d'entretiens, de stages, d'exorcisme, de traitements par électrochocs ou encore d'injection d'hormones, ne reposent sur aucun fondement médical ou thérapeutique et sont dénoncées par de nombreuses organisations internationales, dont l'OMS et l'ONU. Outre les séquelles physiques pouvant être occasionnées par ces pratiques, les conséquences psychiques peuvent être très lourdes.

Transgenre/Trans (personne) : Une personne transgenre est une personne qui ne s'identifie pas au genre qui lui a été assigné à la naissance. Comme pour tous les individus, les personnes transgenres peuvent être des femmes, des hommes ou des personnes non-binaires.

Le terme transgenre a émergé dans les années 1990 dans la langue anglaise (transgender), au fil des décennies, il a remplacé le mot "transexuel-le" qui n'est plus utilisé aujourd'hui pour les raisons suivantes :

Premièrement, ce terme prête à confusion puisqu'il est basé sur l'adjectif "sexuel" alors que les transidentités n'ont rien à voir avec l'orientation sexuelle de la personne ou avec ses caractères sexuels : les transidentités concernent l'identité de genre de la personne, d'où la pertinence du terme "transgenre".

Deuxièmement, ce mot a une lourde charge péjorative dans la langue française car c'est sous ce terme que les personnes trans ont longtemps été pathologisées. En effet, ce n'est qu'en 2018 que l'OMS a cessé de considérer les transidentités comme une maladie mentale.

Certaines personnes trans, notamment celles qui ne sont pas francophones ou qui ont fait leur transition à une époque où le terme transgenre n'existait pas encore, peuvent toujours utiliser le mot « transexuel-le » pour se définir. Dans tous les cas, il est important de respecter la façon dont ces personnes parlent d'elles-mêmes, cependant, il est aussi important que les personnes qui ne sont pas directement concernées utilisent les termes transgenres et transidentités.

Ce petit lexique de mots et de sens est évidemment non-exhaustif ainsi que le plus synthétique et généraliste possible. Il a pour but de donner un premier accès à toutes et tous aux bons termes et à leurs définitions afin de faire en sorte que tout le monde puisse naviguer avec une meilleure connaissance dans la société et dans une optique bienveillante et éveillée.

SOS Homophobie, entre autres associations et structures, a mis en place un lexique plus vaste, n'hésitez pas à les consulter.

“Accorder à chacun(e) ses droits
n'exige aucune concession ; respecter
la dignité de l'individu ne coûte rien.”

Harvey Milk



Des chiffres et des dates

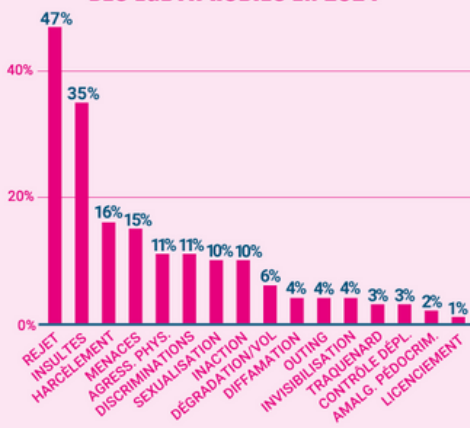
Après les dates, on reste dans les chiffres avec ces quelques statistiques qui concernent nos métiers mais aussi nos effectifs en formation.

Il est déjà intéressant de noter que les métiers se sont de manière générale ouverts à la mixité : certains métiers avant 100% masculins ont même vu passer des promos 100% féminines ces dernières années. Alors il ne faut crier victoire trop vite, car on sait que les acquis sont fragiles et que la situation sur le terrain est encore loin d'un idéal paritaire, mais il y a de quoi se réjouir.

Les chiffres de la violence

- 18 % des personnes LGBTQ+ déclarent avoir subi au moins une discrimination dans l'accès à la santé au cours des 12 derniers mois (chiffre qui atteint 36 % pour les personnes transgenres) . Ces entraves concrètes favorisent le « renoncement aux soins » évoqué dans le plan national anti-LGBTphobie (2020-2023)
- 4 560 infractions anti-LGBT+ enregistrées en 2023 (+13 % vs 2022) .
- 1571 témoignages recueillis par SOS Homophobie relatant de situations problématiques allant de l'outang, au harcèlement au traquenard et à l'insulte.

MANIFESTATIONS DES LGBTIPHOBIES EN 2024



- En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 4 800 infractions anti-LGBT+ sur l'ensemble du territoire français : 3 100 crimes ou délits et 1 800 contraventions.

- Notons tout de même que ces chiffres permettent de jauger et de relater des grandes tendances, mais ne sont pas le reflet réel du quotidien, car tous les actes violents n'entraînent pas de témoignages ou de dépôt de plainte. Selon l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité, 4% des victimes portent plainte.

Chiffres obtenus via SOS homophobie, Le Ministère de l'intérieur, Le rapport ILGA-Europe France

Les chiffres de 2025

500 000 personnes ont défilé le 26 juin 2025 à Paris. 12 000 à Strasbourg, 18 000 à Nantes, plus de 15 000 pour la pride des banlieues, plusieurs milliers de personnes pour la marche des fiertés rurales et tout autant à Limoges, Agen, Nîmes, Cannes... Bien au-delà d'un événement qui semble joyeux, ces événements permettent de mettre en lumière une communauté et des individus mis à mal par la société, et de se montrer solidaire, de s'engager à œuvrer pour une société plus juste.

À Budapest, ce sont 200 000 personnes qui ont défilé malgré l'interdiction décrétée par M. Orbán.

Quelques dates importantes

28 juin 1969 - Émeutes de Stonewall : Ces émeutes, qui ont eu lieu à New York, sont souvent considérées comme le point de départ du mouvement moderne pour les droits LGBTQ+. Elles ont été déclenchées par une série de raids de police au bar Stonewall Inn, un lieu de rencontre pour la communauté LGBTQIA+. Cet événement a conduit à des manifestations et à la formation de nombreuses organisations de défense des droits.

17 mai 1990 - L'OMS retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales : L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a retiré l'homosexualité de son Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM), marquant une avancée significative dans la reconnaissance des droits et de la dignité des personnes LGBTQIA+ à l'échelle mondiale.

26 juin 2015 - Juridiction de la Cour suprême des États-Unis sur le mariage homosexuel : La Cour suprême des États-Unis a rendu un jugement historique dans l'affaire Obergefell v. Hodges, établissant que le mariage entre personnes de même sexe est un droit constitutionnel. Cela a permis aux couples de même sexe de se marier dans tout le pays.

21 décembre 2012 - La France adopte le mariage pour tous : La France a légalisé le mariage entre personnes de même sexe, devenant ainsi l'un des premiers pays à reconnaître pleinement les droits matrimoniaux des couples LGBTQIA+. Cette loi, souvent appelée "mariage pour tous", a suscité d'importants débats et manifestations en France.

Ces dates marquent des étapes importantes dans la lutte pour les droits et l'égalité de la communauté LGBTQIA+ à travers le monde.



Pourquoi le moi de juin ?

Le Pride Month, ou mois des fiertés, trouve son origine dans les émeutes de Stonewall survenues à New York en juin 1969. Ces événements marquent un tournant majeur dans la lutte pour les droits des personnes LGBT+. À l'époque, les descentes de police dans les bars homosexuels étaient fréquentes. Mais dans la nuit du 27 au 28 juin, les client·e·s du Stonewall Inn, un bar gay du quartier de Greenwich Village, se sont rebellés contre la violence policière. Ces émeutes ont déclenché une vague de mobilisation à travers les États-Unis. Dès 1970, des marches de fierté ont été organisées chaque année pour commémorer cet acte de résistance. Le Pride Month s'est peu à peu répandu dans le monde entier, devenant un moment de célébration, de visibilité et de revendication pour les droits LGBTQIA+. Aujourd'hui, il symbolise la fierté d'être soi, la mémoire des luttes passées et la poursuite de l'égalité.

Entre cadre légal et cadre moral

Quels sont les préjugés et les comportements discriminatoires qui nuisent à la communauté LGBTQIA+ ?

Derrière les remarques désobligeantes, souvent déguisées sous le couvert de l'humour, se cachent des conséquences profondes qui affectent la vie quotidienne des personnes LGBTQIA+. Ces stéréotypes et clichés créent des limitations : beaucoup s'interdisent d'exprimer pleinement leur identité, leurs désirs ou leurs opinions par peur du jugement ou du rejet.

Avec le temps, nous finissons par accepter ces comportements, par nous sentir illégitimes à réagir ou à dénoncer les injustices. Le poids du défi à un système profondément ancré peut sembler écrasant. Les violences verbales, qu'il s'agisse de moqueries, d'insultes ou de termes dégradants, engendrent une détresse considérable et renforcent le sentiment d'isolement.

Ces mots, qui semblent anodins, alimentent une culture de la peur. La peur de parler, la peur d'être rejeté, mais également la peur des conséquences dramatiques, voire de la violence physique qui peut en découler. Ce climat d'intimidation ne fait que renforcer le cycle de l'oppression.

Il est essentiel de reconnaître que le langage façonne notre réalité. Les mots que nous utilisons ont le pouvoir de blesser ou, au contraire, d'encourager l'acceptation. En changeant notre discours, nous pouvons contribuer à un environnement plus sûr et plus inclusif pour toutes les personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Derrière le trop récurrent "on peut plus rien dire" il y a surtout le mépris de la souffrance occasionnés par les mots, mais aussi aussi de leurs effet de "caution" d'un système intolérant. Les mots peuvent devenir le ciment qui se déverse et vient sceller les inégalités.

Mais alors que dit la loi ?

Derrière les remarques désobligeantes, souvent déguisées sous le couvert de l'humour, se cachent des conséquences profondes qui affectent la vie quotidienne des personnes LGBTQIA+. Ces stéréotypes et clichés créent des limitations : beaucoup s'interdisent d'exprimer pleinement leur identité, leurs désirs ou leurs opinions par peur du jugement ou du rejet. Il est également important de faire preuve d'objectivité et de distinguer l'injure "facile" à recadrer légalement et le climat insidieux, plus difficile à identifier, mais tout aussi (voir plus) préjudiciable.

En France, le cadre légal protège les personnes LGBTQIA+ contre les discriminations et les propos haineux. La loi interdit toute forme de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, que ce soit dans l'emploi, le logement, ou l'accès aux services. Les propos homophobes ou transphobes, tenus en public ou sur les réseaux sociaux, sont considérés comme des délits. Ils peuvent être punis de peines allant jusqu'à un an de prison et 45 000 euros d'amende. Les agressions physiques motivées par la haine LGBTQIA+ sont aussi plus sévèrement punies, car la circonstance aggravante de l'homophobie ou de la transphobie peut être retenue. Le Défenseur des droits peut également être saisi par les victimes.

Connaître les symboles, on vous présente les différents drapeaux



1978



1979

Le drapeau LGBT (arc-en-ciel) a été utilisé pour la première fois durant la Gay Pride de San Francisco en 1978. C'est **Gilbert Baker** qui a créé le drapeau original LGBT, à la demande d'Harvey Milk homme politique gay.

Au départ, le drapeau LGBT+ n'avait pas le design qu'on lui connaît aujourd'hui (6 bandes). Il était composé de 8 bandes horizontales : le rose (la sexualité), le rouge (la vie), le orange (la santé), le jaune (le soleil), le vert (la nature), le turquoise (les arts), l'indigo (la sérénité), le violet (l'esprit). Gilbert Baker s'est inspiré du drapeau du mouvement des droits civiques et du film "Le magicien d'Oz". Le rose a été par la suite retiré car difficile à être reproduit à un niveau industriel. Le turquoise a été supprimé lors de l'hommage à Harvey Milk à la suite de son assassinat. Cette suppression a permis de diviser les couleurs du drapeau LGBT+ en nombre égal de chaque côté de la rue durant la protestation. Le bleu royal a fini par remplacer l'indigo.



2018



2021

Créé par Daniel Quasar en 2018, le Progress Pride Flag intègre un chevron noir, marron, bleu, rose bleu et blanc pour mettre en avant les personnes trans et racisées, ainsi que les victimes du VIH/Sida. Le chevron en flèche symbolise le progrès à accomplir.

En 2021, Valentino Vecchietti a ajouté un triangle jaune avec un cercle violet pour représenter les personnes intersexes, complétant la version progressiste en soulignant l'inclusivité nécessaire.



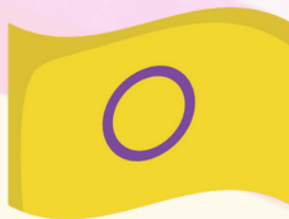
Bien qu'il existe plusieurs drapeaux reflétant les nombreuses identités de genres au sein de la grande communauté trans, le plus répandu est le "Drapeau de la fierté transgenre" créé en 1999 par Monica Helm et qui symbolise la fierté et la diversité transgenre, ainsi que les droits des personnes trans. Elle explicite la signification du drapeau ainsi : "Les bandes du haut et du bas sont bleu clair, la couleur traditionnelle pour les bébés garçons. Les bandes qui les suivent sont roses, la couleur traditionnelle pour les bébés filles. La bande du milieu est blanche, pour les personnes intersexes, les personnes en transition ou les personnes qui se considèrent elles-mêmes d'un genre neutre ou indéfini. Le motif est tel que, peu importe la façon dont vous le faites voler, il sera toujours dans le bon sens, ce qui signifie que nous avons la légitimité de nos vies."



Le drapeau de la fierté lesbienne existe en version 5 bandes ou 7 bandes. La première bande orange foncé représente la non-conformité de genre. La seconde teinte orange plus claire représente le sentiment d'indépendance et de communauté des lesbiennes. Le blanc est le symbole des femmes lesbiennes trans et non-binaires. La quatrième bande, rose clair, représente les concepts de l'amour, la paix, la sérénité et le sexe. La dernière est symbole de féminité. On retrouve aussi le drapeau mentant en avant le labris :



Le drapeau de la fierté non-binaire est souvent associé au drapeau genderqueer (mauve/blanc/vert). Il a été créé par Morgan Carpenter en 2013. Le jaune fait référence à l'idée que les personnes non-binaires ne se définissent ni comme homme ni comme femme. Le blanc représente les personnes qui se définissent par beaucoup ou tous les genres et le noir les personnes se définissant sans genre. Le mauve symbolise l'idée que l'identité de certain.e.s se trouve entre les définitions binaires ou sont un mélange de celles-ci.



Le drapeau des fiertés intersexe est créé en juillet 2013 par Morgan Carpenter de l'organisation Intersex Human Rights Australia (alors connue sous le nom d'Organisation Intersex International Australia) dans le but de créer un drapeau « qui ne soit pas dérivé, mais qui soit néanmoins fermement ancré dans la signification ».

Le jaune et le violet ont été choisis comme couleurs, car ils étaient considérés comme libres de toute association à une identité de genre (comme peuvent l'être le rose ou le bleu) et ont été historiquement utilisés pour représenter les personnes intersexes.

Le cercle est décrit comme "non brisé et non orné, symbolisant l'intégrité, la complétude et notre potentiel."



Drapeau de la fierté genderfluid, créé par JJ Pole. Il est composé, de haut en bas, d'une bande rose symbolisant le genre féminin, d'une bande blanche symbolisant le genre neutre, d'une bande violette symbolisant la non-binarité de genre, d'une bande noire symbolisant l'identité agenre et d'une bande bleue pour le genre masculin.



Le drapeau de la pansexualité, créé en 2013, est tricolore : le rose représente l'attraction pour les femmes ou la féminité, le jaune l'attraction pour les personnes non-binaires (ou agenres, gender fluid, etc) et le bleu l'attraction pour les hommes ou la masculinité.



Le drapeau de la fierté bisexuelle a été conçu par Michael Page en 1998 afin de donner à la communauté bisexuelle son propre symbole comparable au drapeau arc-en-ciel de la communauté LGBTQUIA+ dont elle fait partie. Son but est d'accroître la visibilité des personnes bisexuelles, tant parmi la société dans son ensemble et au sein de la communauté LGBTQI+.

Le drapeau est composé de deux bandes de couleur : magenta en haut (symbolisant l'attraction pour les personnes du même genre que le sien) et bleu royal en bas (symbolisant l'attraction pour des personnes de genre opposé au sien), qui se croisent au milieu pour former une petite bande violette symbolisant l'attraction pour plusieurs genres.



Ce drapeau des fiertés asexuelles est le résultat d'un vote lors d'une compétition organisée en juin 2010 par l'AVEN (Asexual Visibility and Education Network), le réseau pour la visibilité et l'éducation asexuelle en français. La première bande de couleur noire représente l'asexualité. Le gris la demi-sexualité*, le blanc les alli.e.s et les personnes non-asexuelles qui soutiennent le mouvement asexuel. La dernière bande de couleur violette représente la communauté. Un.e asexuel.le ne ressent aucune attraction sexuelle peu importe le genre de la personne.



Le drapeau des alli.e.s LGBTQIA+ est utilisé par les hétérosexuel.le.s pour montrer leur soutien à la communauté pendant les Prides. Il est composé de 6 bandes noires et blanches. Ces deux couleurs pourraient faire référence à la binarité des identités de genre homme/femme mais aucune signification n'a été confirmée à ce jour. Le "A" signifie "ally". Ce drapeau fait polémique au sein de la communauté car il invisibiliserait la cause et pour certain.e.s être alli.e.s ne se fait pas seulement le jour de la Marche des Fiertés.

*La demisexualité est une orientation sexuelle dans laquelle une personne ne ressent de l'attraction sexuelle envers une autre personne qu'après avoir formé un lien émotionnel fort avec celle-ci.



“Le monde n’est pas binaire. Tout n’est pas blanc ou noir, oui ou non.

Parfois, ce n’est pas un interrupteur, c’est un réglage progressif.”

Jeff Gavin

Vers qui se tourner ?

Témoin ou victime de violence ?

En cas d'urgence : la police en appelant le 17/le 112, ou par sms au 114 si vous ne pouvez pas parler ou entendre.

Vous pouvez également et de manière anonyme signaler une violence conjugale, sexuelle ou sexiste sur

<https://www.service-public.fr/cmi>

Si vous êtes encore mineur·e vous pouvez également contacter le 119 ou renseigner le formulaire en ligne

<https://www.allo119.gouv.fr/>

Pour trouver de l'écoute formée et bienveillante, vous pouvez contactez SOS homophobie, ligne d'écoute anonyme et gratuite, ouverte à toutes les victimes ou témoins d'actes LGBTphobes : 01 48 06 42 41 ou <https://www.sos-homophobie.org>

Institutions officielles :

Défenseur des droits, pour s'informer et signaler toute situation de discrimination :

09 69 39 00 00 ou

<https://www.defenseurdesdroits.fr>

Pour signaler une discrimination (y compris dans les services publics ou le travail).

Pharos (signalement en ligne de contenus homophobes)

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>

Sachez également qu'au sein de La Bonne Graine vous pouvez vous tourner vers Manon Merckling ou Anne Theveny, référentes de lutte contre le sexisme ou vers notre psychologue Océane Marchand.

Les associations à connaître

LGBT+ Center / Centre LGBTI+ de Paris-IDF

<https://www.centrelgbtparis.org>

Propose écoute, accompagnement psychologique et juridique.

MAG Jeunes LGBT+

<https://www.mag-jeunes.com>

Association pour les jeunes de 15 à 30 ans.

Acceptess-T (spécialisée pour les personnes trans et travailleuses du sexe)

<https://acceptess-t.com>

Le Refuge (accueil des jeunes LGBT+ en rupture familiale)

06 31 59 69 50 (urgence 24h/24)

<https://www.le-refuge.org>

Federation LGBTQI+ Étudiante (FSGL)

<https://www.federation-student-lgbt.org>

Réseau national des associations étudiantes LGBTQI+.

Bi'Cause

<https://bicause.fr>

Visibilité et lutte contre la biphobie, pansexualité, pluralité des orientations.



Inter-LGBT

<https://www.inter-lgbt.org>

Fédère de nombreuses associations et organise la Marche des Fiertés à Paris.

Contact

<https://www.asso-contact.org>

Favorise le dialogue entre les LGBT+ et leur entourage, accompagnement des familles.

Outrans

<https://www.outrans.org>

Soutien aux personnes trans, non-binaires et intersexes.

Familles LGBT

<https://familles-lgbt.com>

Soutien et information pour les familles homoparentales ou en projet.

Act Up-Paris

<https://www.actupparis.org>

Lutte contre le VIH/sida, discriminations et stigmatisations LGBTQIA+.

Association Dans le genre, une association de sensibilisation à l'égalité de genre pour tous·tes (de 3 à 99 ans), de visibilité de l'égalité (cocréations artistiques et déplacements en festivals) et de responsabilisation d'auteurs de violences faites aux femmes.

<https://danslegenreegales.fr/Inter-LGBT>

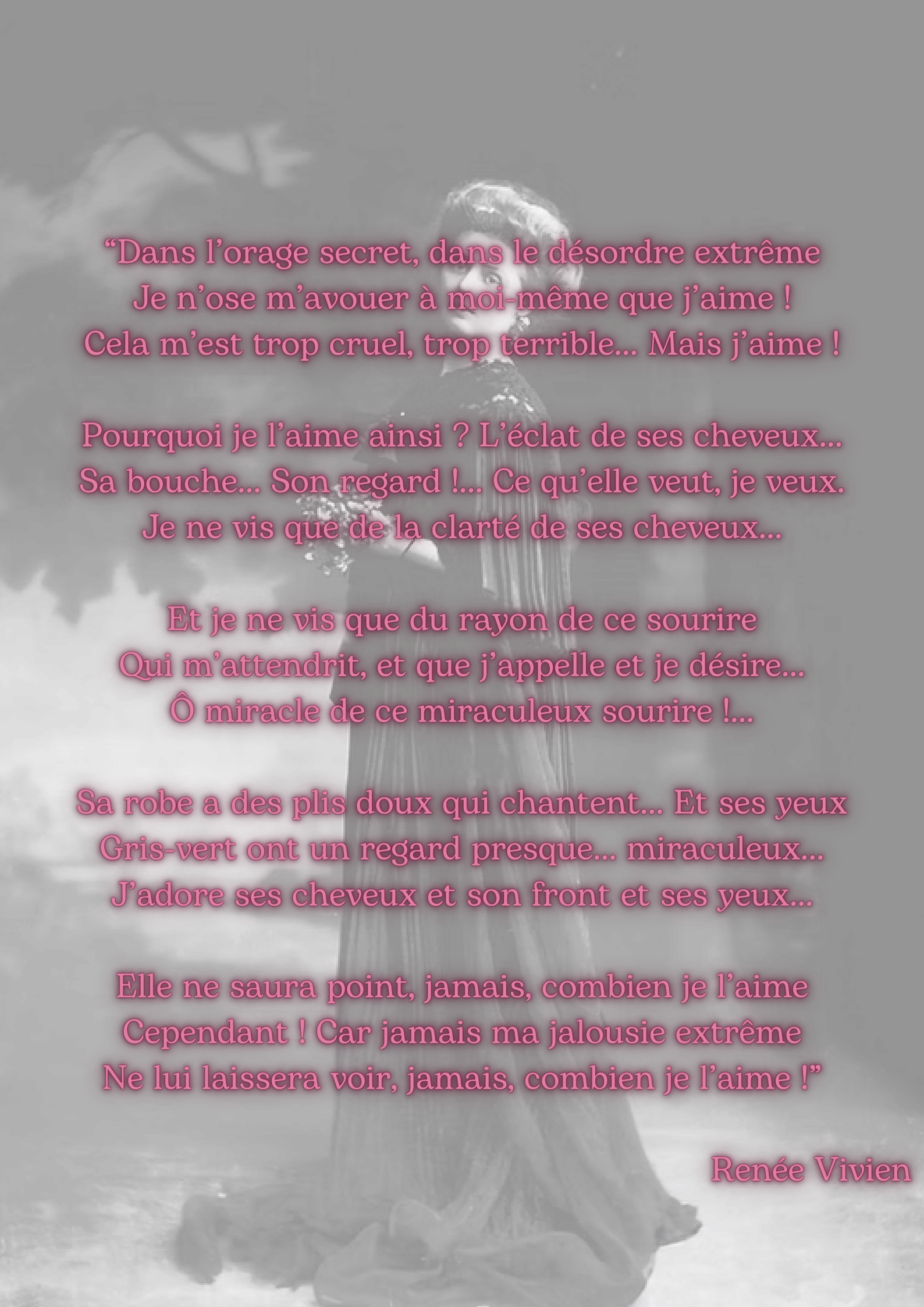


Aider les autres

Même si vous n'aurez peut-être jamais besoin de contacter ces organismes ou ces associations, cela ne vous empêche pas de vous sentir concerné·e, et vous pouvez également vous former, vous engager, devenir membre de ces associations, soutenir leurs actions (partager sur les réseaux, participer aux événements...)

Vous pouvez suivre des formations gratuites grâce au travail de toutes ces associations par exemple, assister à des lectures, des tables rondes, des manifestations...

En s'engageant, on comprend mieux le monde qui nous entoure, ses failles et ses forces, et on le fait évoluer en lui donnant du sens.

A woman with dark hair, wearing a long, dark, flowing dress with a high collar and long sleeves, stands in a misty, wooded area. She is looking towards the camera with a slight smile. The background is a soft, out-of-focus landscape with trees and foliage.

“Dans l’orage secret, dans le désordre extrême
Je n’ose m’avouer à moi-même que j’aime !
Cela m’est trop cruel, trop terrible... Mais j’aime !

Pourquoi je l’aime ainsi ? L’éclat de ses cheveux...
Sa bouche... Son regard !... Ce qu’elle veut, je veux.
Je ne vis que de la clarté de ses cheveux...

Et je ne vis que du rayon de ce sourire
Qui m’attendrit, et que j’appelle et je désire...
Ô miracle de ce miraculeux sourire !...

Sa robe a des plis doux qui chantent... Et ses yeux
Gris-vert ont un regard presque... miraculeux...
J’adore ses cheveux et son front et ses yeux...

Elle ne saura point, jamais, combien je l’aime
Cependant ! Car jamais ma jalousie extrême
Ne lui laissera voir, jamais, combien je l’aime !”

Renée Vivien

Nos recommandations culturelles



Les sites et médias



Similiqueer



Strobomag



SOS homophobie



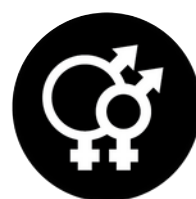
Komitid



Lez Spread the Word



Têtu



L'autre cercle

Les films, séries ou documentaires



But I'm a cheerleader
de Jamie Babbit



Beginners,
de Mike Mills



120 battements par
minutes de Robin Campillo



Boys In the Band
de Ryan Murphy



Tangerine de
Sean S. Baker,



Identités trans, au-delà de
l'image de Sam Feder



Before Stonewall de
Greta Schiller et
Robert Rosenberg



Fellow travelers de
Ron Nyswaner

Mais aussi Will & Grace, Call me by your name, A secret love, The Death and Life of Marsha P. Johnson, Out (Pixar short), Coming out (Arte), Will & Harper, Les battantes, Philadelphia, Prayers For Bobby, Pose...

À lire ou relire



Petite fille deviendra
grand, Louis Feghlou
et Marie-Lou Lesage



Queer x Design,
Andy Campbell



Les hommes hétéro le
sont-ils vraiment, de
Léane Alestra



Fun home
de Alison Bechdel



René-e au bois dormant
Elene Usdin



Dans ma chambre,
Guillaume Dustan



Corps Vivante
Julie Delporte



Le Petit guide
LGBTQIA+ de
Maurice

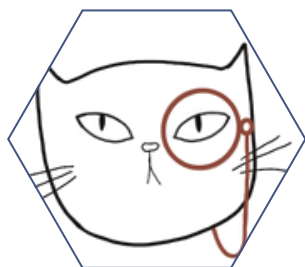
Mais aussi, Une femme m'apparut de Renée Vivien, les recueils de poème de Sappho, Le pur et l'impur de Colette, Ceci n'est pas un livre sur le genre de Morgan Noam, Orlando de Virginia Woolf, A single man de Christopher Isherwood, Stone Butch Blues de Leslie Feinberg, Les liens qui empêchent de Sarah Schulman

...

Sur les réseaux sociaux



Aggressively Trans



Lesbien raisonnable



Paint



Le coin des LGBT+



Morgan Noam



Acceptess-T



Lou Trotignon



Sappho was here

Mais aussi : @violetteandco.librairie, @bibliothèqueer, @laurenemarx, @dur_a_queer, @Adelphitefrance, @ladeferlanterevue, @nickydoll, @salinleon, @clementine_art_gallery, @alexramiress, @daphneburki, @hanneli.victoire, @le_trema, @les.sapphos, @rainbowhistoryclass...

En podcast



Intérieur queer



Contre-nature



Champs Queer



Attendre d'attendre
un enfant



Camille



Quouïr



La queen interview



Guinement lundi

Mais aussi : Les Ombres-LGBTQ, La fièvre, Over the Rainbow, Actif ou passif, Le love gang, Pas peu fières...

Sources et ressources utilisées pour rédiger ce livret :

SOS Homophobie, www.tonplanatoi.fr, www.lejag.org, www.le-refuge.org, www.rainbowproject.eu, www.mnhn.fr, de nombreuses émissions sur France Culture et France Inter, les contenus de Lexie d'Aggressively Trans, de Louis Feghlou...

Merci aux personnes qui oeuvrent à diffuser du contenu pédagogique et bienveillant sur le sujet, essayant chaque jour de rendre le monde plus doux et plus juste.

